



Voiture détériorée par garagiste

Par mnesys, le **08/02/2012 à 20:59**

Bonjour,

suite à un problème d'électronique, ma voiture a été emmenée par un dépanneur chez le garagiste de la marque le plus proche.

Après réparation du problème, le garagiste m'annonce qu'en plus toutes les serrures sont grillées, coffre compris, 500 € de plus sur une facture déjà à 800.

Seul souci, tous mes proches et moi même sommes sûrs que les serrures fonctionnaient au moment de l'enlèvement, et le dépanneur peut témoigner que la serrure du coffre fonctionnait (pas de souvenir pour les autres).

Que fais-je ? je paye tout et je porte plainte après et auprès de quelle juridiction ? Je paye les 800 € et vais faire réparer les serrures ailleurs et porte plainte après ? Je ne paye rien, mais ne pourrais récupérer cette voiture dont j'ai besoin ?

Merci pour d'éventuels conseils... je suis sûr d'être dans mon droit mais je ne voudrais pas faire de faute de procédure.... (genre payer mais faire opposition au chèque).